

Fonds de solidarité de l'UE: mobilisation pour la Grèce et la Slovénie, touchés respectivement par des feux de forêt et des inondations en 2007

2008/2091(ACI) - 05/06/2008 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 637 voix pour, 13 contre et 7 abstentions, une résolution qui approuve telle quelle la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil concernant la mobilisation du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) en vue de venir en aide à la Slovénie et à la Grèce touchées respectivement en 2007 par des inondations et des incendies de forêt.

Le rapport avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par M. Reimer **BÖGE** (PPE-DE, DE), au nom de la commission des budgets.

Une somme de **98.023.212 EUR** en crédits d'engagement et de paiement sera ainsi mobilisée au titre du Fonds de solidarité pour ces deux pays, via un budget rectificatif adopté parallèlement (voir [BUD/2008/2095](#)).

À noter que la résolution appelle la Commission à proposer des budgets rectificatifs ayant pour seul objectif la mobilisation du Fonds, afin d'éviter tout retard dans la fourniture de l'aide financière en cas de catastrophe.